

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013
N°10 REGIE MUNICIPALE CHAMBERIENNE DE STATIONNEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2013

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

DCM-2013-137
N° 10

ARRONDISSEMENT
DE CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE
CHAMBERY

OBJET : REGIE MUNICIPALE CHAMBERIENNE DE STATIONNEMENT -
DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2013

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 28

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Nicole Guilhaudin, Isabelle Herlin, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Jean-Claude Trotel, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 3

Hugues Manouvrier, Corinne Townley, Michel Haudry

Délégations de Vote : 14

Yves Barboussat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochet a donné pouvoir à Claude Fachinger, Isabelle Huni-Cordier a donné pouvoir à Xavier Dullin, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013
N°10 REGIE MUNICIPALE CHAMBERIENNE DE STATIONNEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2013

Rapport de Jean-Claude Trotel

Dans le cadre de la fin du marché d'exploitation des parkings en ouvrage attribué à Vinci, il est nécessaire pour la Régie Municipale Chambérienne de Stationnement (R.M.C.S.) de procéder à l'acquisition de matériels divers afin d'assurer la continuité du service public.

En effet, le marché de prestation arrivé à terme le 30 juin 2013 prévoyait notamment la mise à disposition des moyens techniques et informatiques nécessaires au fonctionnement des parcs. C'est pourquoi, il est proposé, dans le cadre de la présente décision modificative, un virement des crédits initialement inscrits au Budget Primitif sur un compte de travaux vers un compte de matériels afin de permettre l'acquisition des matériels, notamment informatique, indispensables au bon fonctionnement des parkings en ouvrage.

Compte-tenu des différents mouvements budgétaires, la répartition des crédits de la présente décision modificative peut s'analyser comme suit :

- Section de fonctionnement : 0,00 €
- Section d'investissement : 0,00 €

Cette délibération modificative a reçu un avis du conseil d'exploitation de la RMCS.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir retenir la conclusion suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ➲ Approuve la Décision Modificative n° 1.

Nombre de Conseillers	
- en exercice :	45
- présents :	28
- délégations de vote :	14
- absents :	3

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

Le Signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire
Bernadette Laclais